

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°622 - ÉDITION DU 16 DÉCEMBRE 2022



FUTSAL : FRANCE U23 - JAPON U23

Infos...Matchs du 18 décembre 2022...

ACTUALITÉS COMMISSIONS



- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des compétitions
- Organisation des Coupes Départementales
- Football Animation
- CDIF
- Terrains & Installations sportives
- Tableaux Challenge Fair-play Équipe au 15/12/2022

Le tirage des 32èmes de finale de la Coupe Gambardella a réservé un difficile déplacement pour notre dernier représentant, l'AAS Sarcelles (R1).



Nous vous informons que votre District sera exceptionnellement fermé le lundi 26 décembre 2022 et le lundi 02 janvier 2023.

**FERMETURE
EXCEPTIONNELLE**

Afin de permettre aux licenciés de pouvoir regarder la finale de la Coupe du Monde le dimanche 18 décembre prochain, le Bureau du Comité de Direction a décidé le report à titre exceptionnel, de la totalité des rencontres du dimanche après-midi (compétitions Seniors et Jeunes).



Crédit Mutuel

val
d'oïse
le département



CDOS
VAL-D'OISE



Gourman Dit
RECEPTION




Terre de jeu & d'équilibre



STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 12 DÉCEMBRE 2022

Présents : MM. BAILLIEZ – LETELLIER – MEHREZ

Excusés : MM. FAUGERON – ANTUNES

Assiste : M. BDIANE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ÉVOCATION

OL ADAMOIS

Match n°24685138 du 04/12/2022 U18 D1 A USO BEZONS / OL ADAMOIS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € OL ADAMOIS (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **OL ADAMOIS** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **USO BEZONS** sur l'inscription et la participation du joueur **KANTE Sambacourou licence 2546733813** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **KANTE Sambacourou licence 2546733813** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 21/11/2022

[Réponse impérative avant le 19/12/2022 avant 12h00](#)

ACS CORMEILLAIS

Match n°24685124 du 13/11/2022 U18 D1 A USO BEZONS / ACS CORMEILLAIS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € ACS CORMEILLAIS (évocation)

A la suite de la demande d'évocation du club de **ACS CORMEILLAIS** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **USO BEZONS** sur l'inscription et la participation du joueur **SAHILA ILHAN licence 2547092049** à la rencontre citée ci-dessus.

Le joueur **SAHILA ILHAN licence 2547092049** inscrit sur la feuille de match est susceptible d'être en état de suspension.

Date d'effet de la suspension le 06/06/2022

[Réponse impérative avant le 19/12/2022 avant 12h00](#)

**FC JOUY LE MOUTIER**

Match n°24617516 du 13/11/2022 SENIORS D3 B FC JOUY LE MOUTIER / USO BEZONS

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € FC JOUY LE MOUTIER (évocation)

Le joueur LAREDJ Safir licence 2546036802 du club de USO BEZONS a purgé sa suspension le 23/10/2022
Match 24617504 USO BEZONS 2/US MONTSOULT BAILLET 1 SENIORS D3.B DU 23/10/2022

Art 21 du RS du DVOF

Le match du 08/05/2022 a été homologué.

Résultat acquis sur le terrain.

RÉCLAMATION**FC JOUY LE MOUTIER**

Match n°24685253 du 30/10/2022 U18 D2 A AS COURDIMANCHE / FC JOUY LE MOUTIER

Réclamation du club de **FC JOUY LE MOUTIER** confirmée le 06 DECEMBRE 2022 sur la participation des joueurs de l'équipe de **AS COURDIMANCHE**. Ces joueurs sont susceptibles d'être mutation hors période.

Réclamation irrecevable délais de confirmation non respecté (48h).

Résultat acquis sur le terrain.

RÉSERVE**AS MENU COURT**

Match n°24616803 du 04/12/2022 SENIORS D2 B ENT SSG / AS MENU COURT

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS MENU COURT (réserve)

Réserve du club de **AS MENU COURT** confirmée LE 04 DECEMBRE 2022 sur la participation des joueurs de l'équipe de **ENT SSG**, ces joueurs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure **alors** que celle-ci ne jouait pas ce jour ou dans les 24h.

En effet, l'article 7.9.1 du Règlement sportif du DVOF dispose qu'un joueur ne peut pas participer à un match de compétition de Ligue ou de District, dans une équipe inférieure de son Club, s'il a effectivement joué lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En l'espèce, aucun joueur de l'équipe supérieure du club du **ENT SSG** a participé à la rencontre citée ci-dessus,

Réserve recevable en la forme, non fondée

Match de référence : **SENIORS N3 du 04/12/2022 BRETIGNY / ESSG**

Match de référence : **SENIORS D1 du 21/11/2022 GOUSSAINVILLE FC 2 / ESSG 2**

La commission dit : résultat acquis sur le terrain.



DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)

CHAMPIONNAT

Critérium Avenir U11 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

St Brice F.C. 1	Soisy Andilly Margen 1	Les deux clubs responsables
-----------------	------------------------	-----------------------------

St Brice F.C. 1 : **AVERTISSEMENT**
 Soisy Andilly Margen 1 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium Avenir U12 Série 2 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Montmorency Fc 2	Franconville Fc 2	Les deux clubs responsables
------------------	-------------------	-----------------------------

Montmorency Fc 2 : **AVERTISSEMENT**
 Franconville Fc 2 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium Avenir U12 Série 2 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Cosmo Taverny 2	Ermont A.S. 2	Les deux clubs responsables
-----------------	---------------	-----------------------------

Cosmo Taverny 2 : **AVERTISSEMENT**
 Ermont A.S. 2 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Deuil Enghien Fc 2	Viarmes Asnieres Ol. 2	Les deux clubs responsables
--------------------	------------------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 2 : **AVERTISSEMENT**
 Viarmes Asnieres Ol. 2 : **AVERTISSEMENT**

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Criterion U13 Futsal / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Attainville Futsal C 2	As Futsal Argenteuil 1	Les deux clubs responsables
------------------------	------------------------	-----------------------------

Attainville Futsal C 2 : 100€ AMENDE
As Futsal Argenteuil 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Soisy Andilly Margen 1	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : AVERTISSEMENT
Soisy Andilly Margen 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Criterion U11 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 1	St Brice F.C. 1	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : 100€ AMENDE
St Brice F.C. 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cratérium U15 F À 8 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Goussainville Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------------	--------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : 100€ AMENDE
Goussainville Fc 1 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Deuil Enghien Fc 1	Bezons Uso 2	Les deux clubs responsables
--------------------	--------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : AVERTISSEMENT
Bezons Uso 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 1) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Parmain Ac 1	Survilliers Avenir 2	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Parmain Ac 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Entente Ssg 3	Mery Meriel Bessanco 1	Les deux clubs responsables
---------------	------------------------	-----------------------------

Entente Ssg 3 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Entente Ssg 4	Mery Meriel Bessanco 2	Les deux clubs responsables
---------------	------------------------	-----------------------------

Entente Ssg 4 : AVERTISSEMENT

Mery Meriel Bessanco 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule F

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Ermont As 4	Osny Fc 4	Les deux clubs responsables
-------------	-----------	-----------------------------

Ermont As 4 : 100€ AMENDE

Osny Fc 4 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule I

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 1	St Ouen L'Aumone As 3	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 1 : AVERTISSEMENT

St Ouen L'Aumone As 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Adamois Ol 1	Gonesse Rc 1	Les deux clubs responsables
--------------	--------------	-----------------------------

Adamois Ol 1 : AVERTISSEMENT
Gonesse Rc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule K

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 3	St Ouen L'Aumone As 5	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 3 : AVERTISSEMENT
St Ouen L'Aumone As 5 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule L

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Eaubonne Csm 4	St Ouen L'Aumone As 6	Les deux clubs responsables
----------------	-----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 4 : AVERTISSEMENT
St Ouen L'Aumone As 6 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule M

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Gonesse Rc 5	Villiers Le Bel Fc 1	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Gonesse Rc 5 : AVERTISSEMENT
Villiers Le Bel Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule N

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Gonesse Rc 6	Villiers Le Bel Fc 2	Les deux clubs responsables
--------------	----------------------	-----------------------------

Gonesse Rc 6 : AVERTISSEMENT
Villiers Le Bel Fc 2 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 4) Phase 1 / Phase 1 / Poule S

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 5	Pontoisienne Js 3	Les deux clubs responsables
------------------------	-------------------	-----------------------------

Soisy Andilly Margen 5 : AVERTISSEMENT

Pontoisienne Js 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Cosmo Taverny 3	Domont Fc 2	Les deux clubs responsables
-----------------	-------------	-----------------------------

Cosmo Taverny 3 : AVERTISSEMENT

Domont Fc 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 2) Phase 1 / Phase 1 / Poule E

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Garges Fcm 3	Menucourt As 1	Les deux clubs responsables
--------------	----------------	-----------------------------

Garges Fcm 3 : AVERTISSEMENT

Menucourt As 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule F

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 6	Ecouen Fc 3	Deuil Enghien Fc 6 responsable
--------------------	-------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 6 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule E

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 5	En Ecouen Bouffemont 4	Deuil Enghien Fc 5 responsable
--------------------	------------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 5 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule D

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 4	Ecouen Fc 1	Deuil Enghien Fc 4 responsable
--------------------	-------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 4 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 04 DECEMBRE 2022

Cergy Pontoise Fc 5	St Prix Es 1	Les deux clubs responsables
---------------------	--------------	-----------------------------

Cergy Pontoise Fc 5 : 100€ AMENDE

St Prix Es 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule B

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 4	Deuil Enghien Fc 8	Deuil Enghien Fc 8 responsable
------------------------	--------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 8 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule C

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 6	Deuil Enghien Fc 3	Deuil Enghien Fc 3 responsable
------------------------	--------------------	--------------------------------

Deuil Enghien Fc 3 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 1 / Poule D

Journée du 10 DECEMBRE 2022

Deuil Enghien Fc 1	St Brice F.C. 2	Les deux clubs responsables
--------------------	-----------------	-----------------------------

Deuil Enghien Fc 1 : AVERTISSEMENT

St Brice F.C. 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



Seniors D3 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Neuville S/ Oise As 1	Menucourt As 2	Les deux clubs responsables
-----------------------	----------------	-----------------------------

Neuville S/ Oise As 1 : 100€ AMENDE
Menucourt As 2 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Seniors D4 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Auvers Ennery Fc 2	Pontoisienne Js 2	Les deux clubs responsables
--------------------	-------------------	-----------------------------

Auvers Ennery Fc 2 : AVERTISSEMENT
Pontoisienne Js 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

C.D.M. D1 / Phase Unique / Poule Unique

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Eragny Fc 5	Adamois Ol 5	Les deux clubs responsables
-------------	--------------	-----------------------------

Eragny Fc 5 : AVERTISSEMENT
Adamois Ol 5 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Puiseux Louvres 95 5	Mery Meriel Bessanco 5	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 5 : AVERTISSEMENT
Mery Meriel Bessanco 5 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Anciens D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Bouffémont Acf 12	Survilliers Avenir 11	Les deux clubs responsables
-------------------	-----------------------	-----------------------------

Bouffémont Acf 12 : AVERTISSEMENT
Survilliers Avenir 11 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U 18 D2 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Eragny Fc 1	Goussainville Fc 1	Les deux clubs responsables
-------------	--------------------	-----------------------------

Eragny Fc 1 : AVERTISSEMENT
Goussainville Fc 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 18 D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Puiseux Louvres 95 1	Montmorency Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------------	------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : AVERTISSEMENT
Montmorency Fc 1 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

U 16 D2 / Phase Unique / Poule A

Journée du 11 DECEMBRE 2022

Soisy Andilly Margen 2	Garges Fcm 2	Les deux clubs responsables
------------------------	--------------	-----------------------------

Soisy Andilly Margen 2 : AVERTISSEMENT
Garges Fcm 2 AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 05 DECEMBRE 2022
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

U 16 D3 / Phase Unique / Poule C

Journée du 04 DECEMBRE 2022

Sarcelles Aas 5	Pierrelaye Fc 1	RETRAIT
-----------------	-----------------	---------

Sarcelles Aas 5 : RETRAIT AVERTISSEMENT
Pierrelaye Fc 1 RETRAIT AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



U10-U11 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule D

Journée du 03 DECEMBRE 2022

Fosses F. U. 1	Ecouen Fc 4	RETRAIT
----------------	-------------	---------

Fosses F. U. 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Ecouen Fc 4 : RETRAIT AVERTISSEMENT

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 26 NOVEMBRE 2022

Cergy Pontoise Fc 5	Deuil Enghien Fc 1	Les deux clubs responsables
---------------------	--------------------	-----------------------------

U12-U13 (Série 3) Phase 1 / Phase 1 / Poule A

Journée du 03 DECEMBRE 2022

Osny F.C. 1	Cergy Pontoise Fc 5	Les deux clubs responsables
-------------	---------------------	-----------------------------

La commission vous demande de donner la raison de la NON-UTILISATION DE LA FMI sans cette information la sanction d'un AVERTISSEMENT ou d'une AMENDE est effective.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2022

Présents : Mme Sylvestre

MM. Pézière – El Fakri – Traon - Sénégal - Podan-Mavounzy – Cokgul

Excusé : M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ENGAGEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs



REOUR COMMISSION STATUTS ET RÉGLEMENTS DU 5 DÉCEMBRE 2022

La Commission dit match à rejouer avec application des ARTICLES 7.12 et 20.2.3 du RS du DVOF

07 JANVIER 2023

U14 D4 Poule B

Match n° 24696286

ES HERBLAY ES 1 / AS COURDIMANCHE 1

28 JANVIER 2023

U14 D4 Poule B

Match n° 24696292

SAINT BRICE FC 3 / HERBLAY ES 1

05 MARS 2023

U14 D4 Poule B

Match n° 24661036

ES HERBLAY ES 2 / AS BEAUCHAMP 2

La Commission dit :

MATCH PERDU PAR PENALITÉ

SENIORS D4 Poule A

Match n° 24660893 du 09/10/2022

US MONTSOULT BAILLET 2 / ES HERBLAY 1

ES HERBLAY 1	0 but	-1pt
US MONTSOULT BAILLET 2	1 but	3pts

U18 D3 Poule A

Match n° 24685505 du 02/10/2022

AS MENU COURT 1 / ES HERBLAY 2

ES HERBLAY 2	0 but	-1pt
AS MENU COURT 1	1 but	3pts

U18 D3 Poule A

Match n° 24685495 du 09/10/2022

ENT MARLY FONTENAY 1 / ES HERBLAY 2

ES HERBLAY 2	0 but	-1pt
ENT MARLY FONTENAY 1	1 but	3pts

REPORT DES MATCHES

Les matches de la journée du 18/12/2022 des catégories SENIORS, U16 et U18 sont reportés au 19/02/2023



RETOUR AUDITION

Après audition d'un représentant du club de MARCOUVILLE City, la Commission lui a rappelé l'obligation d'avoir un terrain pour le déroulement de ses matches à domicile et lui demande de fournir obligatoirement le nom et adresse de ce terrain pour le 03/01/2023 au plus tard.

CONVOCAION

La Commission convoque pour le **03/01/2023** à **17h30** :

AS ETOILE PARIS ILE DE DE FRANCE (ALPINE)

- Le Président ou son représentant

Motif :

- Pour une audition concernant la situation administrative du club de AS ETOILE PARIS ILE DE DE FRANCE (ALPINE)
- Pour faire le point concernant vos licences.

Présence obligatoire.

REMERCIEMENTS ARBITRES

-  BOUNONA Mohammed
-  MEINTZ Henry

COURRIERS CLUBS

ERMONT AS

Courriel du 13/12/2022

U14 D4

ERMONT AS 1 / PERSAN US 03 1

Motif non valable, match maintenu au 17/12/2022

SAINT BRICE FC

Courriel du 12/12/2022

U14 D4/B

La COC ne peut prendre en compte votre demande

Motif non valable, match maintenu au 17/12/2022

PIERRELAYE FC

Courriel du 09/12/2022

La COC ne peut prendre en considération l'arrêt municipal pour fermeture des terrains.

En application de l'ART. 40.7 du RS du DVOF, vous êtes astreint à jouer tous les matches de l'équipe Seniors D4 Poule C sur un terrain de repli et d'avertir la COC pour accord (adresse du terrain hors de votre ville)

A défaut, les matches seront considérés comme perdu par pénalité

PORTUGAIS CERGY PONTOISE

Courriel du 12/12/2022

La COC ne peut prendre en compte votre demande : motif non recevable



DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

COURDIMANCHE AS

Courriel du 09/12/2022

Anciens D4 Poule A

Match n°24674262 du 12/02/2023

COURDIMANCHE AS 12 / HERBLAY ES 11

Nouvelle date : 29/01/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

POTUGAIS CERGY PONTOISE

Courriel du 12/12/2022

Anciens D1

Match n°24672945 du 18/12/2022

NEUVILLE SUR SEINE 11 / CERGY PORTUGAIS 11

La COC ne peut pas prendre en compte votre demande : motif non recevable

MATCH PERDU PAR PENALITÉ

Seniors D4 Poule C

Match n°24679269 du 11/12/2022

PIERRELAYE FC 2 / ECLAIR DE PUISEUX AS 1

PIERRELAYE FC 2 0 but -1 pt.

ECLAIR DE PUISEUX AS 1 0 buts 3 pts

MATCH PERDU PAR PENALITÉ SUITE À APPEL A FEUILLE DE MATCH

CRITÉRIUM +55 ANS Poule A

Match n°24682319 du 06/12/2022

MAGNY EN VEXIN FC 25 / COSMO TAVERNY 25

MAGNY EN VEXIN FC 25 AMENDE 52€

COSMO TAVERNY 25 AMENDE 52€

MAGNY EN VEXIN FC 25 0 but -1 pt.

COSMO TAVERNY 25 0 but -1 pt.

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

Seniors D4 Poule C

Match n° 24679262 du 04/12/2022

PIERRELAYE FC 2 / MAGNY VEXIN FC 1

PIERRELAYE FC 2 0 buts 0 pt

MAGNY VEXIN FC 1 2 buts 3 pts

ANCIENS D4 POULE B

Match n° 24674351 du 04/12/2022

CHAUMONTEL LUZARCHES 12 / ST PRIX ES 13

CHAUMONTEL LUZARCHES 12 1 but 0 pt

ST PRIX ES 13 2 buts 3 pts

**1^{ER} APPEL DE FEUILLE DE MATCH****Seniors D4 Poule C**

Match n°24679262 du 04/12/2022

PIERRELAYE FC 2 / MAGNY EN VEXIN FC 1

ANCIENS D3 POULE B

Match n°24673542 du 04/12/2022

JOUY LE MOUTIER FC 11 / GARGES FCM 12

U14 D4 POULE C

Match n°24696402 du 03/12/2022

EMMB 2 / GARGES FCM 2 / MONTSOULT BAILLET US 1

2EME APPEL DE FEUILLE DE MATCH**Critérium +55 ans Poule A**

Match n°24682319 du 06/11/2022

MAGNY VEXIN UFC 25 / COSMO TAVERNY 25

MATCHES À REJOUER**08 JANVIER 2023****U18 D2 Poule A**

Match n°24652278

MONTMAGNY FC 1 / JOUY LE MOUTIER FC1

Arbitre à la charge du club de MONTMAGNY FC

MATCHES À JOUER**08 JANVIER 2023****Vétérans +45 ans Poule A**

Match n°24674674

SOISY FC 15 / HERBLAY ES 15

Anciens D2 Poule B

Match n°24673284

MENCOURT AS 12 / BEAUCHAMP 11

Critérium + 45 ans Poule A

Match n°24682343

MAGNY EN VEXIN Fc 25 / CHEMINOTS OUEST 25

Anciens + 55 ans

Match n°24682477

LE PECQ US 25 / ERAGNY AS 25

U18 D3 Poule A

Match n°24685516



GOUSSAINVILLE FC 2 / GAFEP 1

U18 D3 Poule B

Match n°24685777

VAUREAL FCM 2 / DOMONT FC 1

Anciens D2 Poule B

Match n°24673284

MENUCOURT AS 12 / BEAUCHAMP AS 11

Seniors D4 Poule C

Match n°24679266

PARMAIN AC 2 / FONTENAY FC 2

U16 D2 Poule A

Match n°24689293

SOISY FC 2 / GARGES FCM 2

U16 D2 Poule A

Match n°24689294

MONTSOULT BAILLET US 1 / AAS SARCELLES 3

Anciens +45 ans Poule A

Match n°24674669

MONTSOULT BAILLET US 15 / EZANVILLE ECOUEN US 15

Anciens D3 Poule B

Match n°24673538

VIARMES ASNIERES OL 11 / MARLY LA VILLE ES 12

29 JANVIER 2023

Anciens D3 Poule B

Match n°24673547

GARGES FCM 12 / ARNOUVILLE FAS 11

Seniors D4 Poule A

Match n°24660940

BRUYERES USM 1 / SAINT PRIX ES 2

19 FEVRIER 2023

Seniors D3 Poule A

Match n°24617399

VIARMES ASNIERES OL 2 / NEUVILLE SUR OISE AS 1

26 FEVRIER 2023

Seniors D4 Poule B

Match n°24661074

AUVERS ENNERY FC 2 / PONTOISIENNE JS 2



5 MARS 2023

Vétérans +45 ans Poule A

Match n° 24682344

VIARMES ASNIERES OL 26 / CORMEILLAIS ACS 25

Seniors D2 Poule A

Match n° 24616679

VIARMES ASNIERES OL 1 / EMMB 1

Critérium + 55 ans Poule A

Match n° 24682344

VIARMES ASNIERES OL 26 / CORMEILLAIS ACS 25

1^{ER} FORFAIT SANS AMENDE**Vétérans + 45 ans Poule B**

Match n°24674802 du 11/12/2022

JOUY LE MOUTIER FC 15 / FOSSES FU 15

UF FOSSES

1^{ER} FORFAIT AVEC AMENDE**Seniors D4 Poule A**

Match n°24660938 du 04/12/2022

ARNOUVILLE FAS 2 / CHARS AS 1

CHARS AS 1 Amende 24€00

CHARS AS 1	-1pt	0but
FAS ARNOUVILLE 2	3pts	5but s

Seniors D3 Poule A

Match n°24617401 du 11/12/2022

DEUIL ENGHIE FC 2 / GOUSSAINVILLE FC 3

GOUSSAINVILLE FC 3 Amende 31€00

GOUSSAINVILLE FC 3	-1pt	0but
DEUIL ENGHIE FC 2	3pts	5but s

Seniors D2 Poule A

Match n°24616678 du 11/12/2022

ARGENTEUUIL RC 2 / SARCELLES AAS 3

SARCELLES AAS 3 Amende 31€00

SARCELLES AAS 3	-1pt	0but
ARGENTEUUIL RC 2	3pts	5but s



2^{ÈME} FORFAIT AVEC AMENDE

Anciens D3 Poule B

Match n°24673546 du 04/12/2022

BOUFFEMONT ACF 11 / SURVILLIERS AS 11

SURVILLIERS AS 11

Amende 37€50

SURVILLIERS AS 11

-1pt

0but

BOUFFEMONT ACF 11

3pts

5buts

U16 D3 Poule D

Match n°24689956 du 11/12/2022

DOMONT FC 1 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 1

PUISEUX LOUVRES 95 FC 1

Amende 27€50

DOMONT FC 1

Amende 27€50

PUISEUX LOUVRES 95 FC 1

-1pt

0but

DOMONT FC 1

-1pt

0but

FORFAIT GÉNÉRAL

Seniors D3 Poule C

Fosses FU 1

Amende 72€

**LA COMMISSION SOUHAITE D'EXCELLENTES FETES DE FIN D'ANNÉE
À TOUS LES LICENCIÉS**

Secrétaire de Séance

M. Sénécal

Président de Séance

Mme Sylvestre



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SECTION FÉMININES

RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

Catégories de U14F à U18F

o1er = **24€**

o2ème = 27.5€

o3ème = **33.5€ + Forfait Général 57€ = 90.5€**

Catégories seniors F

o1er = **31€**

o2ème = **37.5€**

o3ème = **41.5€ + Forfait Général 72€ = 113.5€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**



- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

INSCRIPTIONS CLUBS

Tous les clubs désirants inscrire une ou plusieurs équipes pour les CRITÉRIUMS à 8 U11F, U13F, U15F, U18F et senior F phase 2 doivent impérativement envoyer par le google forms qui vous a été **envoyé le 06/12/22.**

POUR LA PRISE EN COMPTE DE VOS ÉQUIPES
RESPECTER LA DATE BUTOIR DU 12/12/2022 - 14h00

TOUTES LES CLUBS SONT CONCERNÉS.
VOUS DEVEZ CONFIRMER LA RECONDUCTION DE VOS ÉQUIPES AYANT PARTICIPÉ À LA PHASE 1 POUR LA PHASE 2

COURRIERS

ERMONT AS

Mail du 09/12/22

SENIORS F

Nous avons pris note de votre courrier pour la rencontre séniors F Match n°25259372

La rencontre sera donnée perdante à FOSSES FU car arrêté municipal non parvenu dans les délais

DEUIL ENGHEN FC

Mail du 09/12/22

U15F

Nous avons pris note de votre courrier.

Les rencontres doivent être déclarées forfait avant 12h le vendredi pour être considéré pour **FORFAIT AVISE.**

TAVERNY COSMO

Mail du 10/12/22

U15F

Nous avons pris note de votre courrier.

Nous ferons le nécessaire pour corriger sur le site du DVOF.

ATTENTION actuellement à la suite de soucis techniques des informations erronées apparaissent sur le site du DVOF. Mais les bonnes informations sont traitées sur footclub et tablette.

**RENCONTRES REPORTÉES****13/12/2022****SENIORS F**

Groupe A

Match n°25259351 (rencontre initiale du 09/12/22)*VIARMES ASNIERES OL 1 / ERMONT AS 1***16/12/2022****SENIORS F**

Groupe A

Match n°25259351 (rencontre initiale du 30/09/22)*GROSLAY FC 1 / MAGNY EN VEXIN FC 1***SENIORS F**

Groupe A

Match n°252 (rencontre initiale du 09/12/22)*ERMONT AS 1 / VIARMES ASNIERES O 1***AMENDES****PUISEUX LOUVRES 95 FC**

U15F Groupe A

Match n°25259527 du 19-11-22*PUISEUX LOUVRES 95 FC 1 / BEZONS USO 2***Non réception de feuille de match après 2 relances 52€****DEUIL ENGHIEU FC**

U15F Groupe A

Match n°25259535 du 19-11-22*DEUIL ENGHIEU FC 1 / BEZONS USO 1***Forfait Non Avisé 52€****GOUSSAINVILLE FC**

U15F Groupe A

Match n°25259535 du 19-11-22*GOUSSAINVILLE FC 1 / MONTMAGNY FC 1***Feuille de match non conforme 10€****GOUSSAINVILLE FC**

U15F Groupe A

Match n°25259580 du 19-11-22*GOUSSAINVILLE FC 2 / ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1***Feuille de match non conforme 10€**



APPEL À FEUILLE DE MATCHS

PUISEUX LOUVRES 95 FC

U15F, Groupe A

Match du 19/11/22

1^{er} appel : 28/11/22

2^{ème} appel : 05/12/22

3^{ème} appel : 12/12/22

PUISEUX LOUVRES 95 FC

U15F, Groupe A

Match du 10/12/22

1^{er} appel : 12/12/22

OSNY FC

U15F, Groupe A

Match du 10/12/22

1^{er} appel : 12/12/22

ECOUEEN FC

U15F, Groupe B

Match du 10/12/22

1^{er} appel : 12/12/22

GROSLAY FC

U15F, Groupe C

Match du 10/12/22

1^{er} appel : 12/12/22

FOSES FU

U15F, Groupe D

Match du 10/12/22

1^{er} appel : 12/12/22



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2022

Présents : Mme Cyprien
MM. Maillet -Moukrim

Absents excusés : MM. N'Diaye - Lalotte - Lacour

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (En Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



APPEL A CANDIDATURE

La Commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des tirages des $\frac{1}{4}$ et des $\frac{1}{2}$ FINALES DES COUPES DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL

Pour le mardi 7 février 2023
De 18h00 à 21h00

TIRAGES

COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL - U14

HUITIEMES DE FINALE DU 7 JANVIER 2023 A 15H00 – CVO U14

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 1	ENTENTE SSG 1
2	GARGES FCM 1	ARGENTEUIL FC 1
3	ERAGNY FC 1 ou PERSAN US 03 1	ST LEU 95 FC 1
4	GOUSSAINVILLE FC 1	FOSSES UF 1
5	ST OUEN L'AUMONE AS 1	COSMO TAVERNY 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	SARCELLES AAS 1
7	THILLAY ESM 1	ERMONT AS 1
8	ARGENTEUIL RC 1	CERGY PONTOISE FC 1

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les quarts de finale du samedi 4 mars 2023

COUPE DU COMITÉ - U14

QUARTS DE FINALE DU 7 JANVIER 2023 A 15H00 – U14

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS 4	SARCELLES AAS 3
2	ST BRICE FC 3	ST BRICE FC 2
3	CERGY PONTOISE FC 3	CERGY PONTOISE FC 2
4	CORMEILLAIS ACS 2 ou VAUREAL FCM 2	ST LEU 95 FC 2

Le match 4 aura lieu samedi 28 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les demi-finales du samedi 4 mars 2023



COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL +55 ANS

CADRAGE DU 18 DECEMBRE 2022 A 9H30 – +55 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ST LEU 95 FC 25	COSMO TAVERNY 25
2	MAGNY EN VEXIN FC 25	ENT SANNOIS ST GRATIEN 25
3	FRANCONVILLE FC 25	EZANVILLE ECOUEN US 25
4	ENT GAFEPB ST PRIX 25	ES HERBLAY 25
5	CORMEILLAIS ACS 25	GROSLAY FC 25

Le match 4 aura lieu dimanche 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL +45 ANS

8ème DE FINALE DU 18 DECEMBRE 2022 A 09H30 – +45 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	NEUVILLE S/OISE AS 15	ES HERBLAY 15
2	ST LEU 95 FC 15	ECOUEN FC 15
3	MONTSOULT BAILLET US 15	JOUY LE MOUTIER FC 15
4	ENT OSNY BOISSY 15	COSMO TAVERNY 15
5	MERY MERIEL BESSANCOURT 15	SOISY ANDILLY MARGENCY 15
6	FRANCONVILLE FC 15	GONESSE RC 15
7	ERAGNY FC 15	MONTIGNY FC 95
8	AUVERS ENNERY FC 15	ENT SANNOIS ST GRATIEN 15

Le match 7 aura lieu dimanche 29 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

CADRAGE DU 18 DECEMBRE 2022 A 09H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	MONTMORENCY FC 11	GONESSE RC 11
2	MARLY LA VILLE ES 11	EZANVILLE ECOUEN US 11
3	MONTIGNY FC 95 11	COSMO TAVERNY 11
4	ARGENTEUIL FC 11	SARCELLES AAS 11
5	CERGY PORTUGAIS 11	USC SAINT GRATIEN 11
6	GOUSSAINVILLE FC 11	FRANCONVILLE FC 11
7	BOUFFEMONT ACF 11	ST LEU 95 FC 11
8	ACADEMIE FOOTBALL CLUB 11	CERGY PONTOISE FC 11
9	ROISSY EN FRANCE US 11	HERBLAY SUR SEINE FC 11
10	BEAUCHAMP AS 11	MERY MERIEL BESSANCOURT 11
11	GARGES FCM 11	MENUCOURT AS 11

Les matches 5, 6 et 8 sont reportés au 8 janvier 2023

Le match 4 est reporté au 19 janvier 2023, accord des 2 clubs, accord de la Commission.

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les huitièmes de finale du dimanche 29 janvier 2023



COUPE DU COMITÉ – ANCIENS

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les quarts de finale du dimanche 29 janvier 2023

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL CDM

8ème DE FINALE DU 18 DECEMBRE 2022 A 09H30 – CVO CDM

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 5	ARGENTEUIL FC 5
2	MERY MERIEL BESSANCOURT 5	FRANCO PORTUGAIS ARG. 5
3	MACCABI SARCELLES 5	ST LEU 95 FC 5
4	CHAMPAGNE SFC 95 5	ST BRICE FC 5
5	ERMONT AS 5	BELLOY ST MARTIN ASC 5
6	ADAMOIS OL 5	GARGES FCM 5
7	CORMEILLAIS ACS 5	MONTSOULT BAILLET US 5
8	ST PRIX ES 5	MENUCOURT AS 5

Les matches 1, 3, 6 et 7 sont reportés au 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les quarts de finale du dimanche 26 février 2023

GONESSE RC

Mail du 12/12/2022

Pris note de votre courrier et bien évidemment cette rencontre est reportée. Nous vous adressons toutes nos condoléances.

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL SENIORS1

3ème TOUR– CVO SENIORS 1

Match	CLUB	CLUB
1	VILLIERS LE BEL FC 1	OSNY FC 1
2	PIERRELAYE FC 1	ECOUCEN FC 1
3	DEUIL ENGHEN FC 1	GONESSE RC 1
4	EAUBONNE CSM 1	BEAUCHAMP AS 1
5	ENT SANNOIS ST GRATIEN 2	CORMEILLAIS ACS 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
7	ERAGNY FC 1	BEZONS USO 1
8	ES HERBLAY 1	PERSAN US 03 1
9	VIARMES ASNIERES OL 1	MONTSOULT BAILLET US 1
10	CHAMPAGNE SFC 95 1	MARLY LA VILLE ES 1
11	MENUCOURT AS 1	AUVERS ENNERY FC 1
EXEMPT : GROSLAY FC 1		

Le match 11 aura lieu jeudi 15 décembre

Le match 4 aura lieu dimanche 29 janvier 2023

Les autres matches sont reportés au 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour le tour de cadrage (9 matches) du dimanche 29 janvier 2023



COUPE DU COMITÉ – SENIORS 2

8ème DE FINALE – COMITE SENIORS 2

Match	CLUB	CLUB
1	COSMO TAVERNY 2	ST OUEN L'AUMONE AS 3
2	ARGENTEUIL RC 2	MARLY LA VILLE ES 2
3	VAUREAL FCM 2	ST LEU 95 FC 2
4	BEZONS USO 2	PERSAN US 03 2
5	COURDIMANCHE AS 2	ADAMOIS OL 2
6	FRANCONVILLE FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
7	GROSLAY FC 2	VILLIERS LE BEL FC 3
8	GONESSE RC 2	ARGENTEUIL FC 2

Les matches sont reportés au 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les quarts de finale du dimanche 29 janvier 2023

COSMO TAVERNY

Footclubsdu 07/12/2022

COSMO TAVERNY 2 / ST OUEN L'AUMÔNE AS 3

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 08/01/2023

Accord des deux clubs

Accord de la commission

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL U18

3ème TOUR – CVO U18

Match	CLUB	CLUB
1	ES HERBLAY 1	SOISY ANDILLY MARGENCY 1
2	ECOEN FC 1	PERSAN US 03 1
3	ST PRIX ES 1	THILLAY ESM 1
4	PUISEUX LOUVRES 95 1	GARGES FCM 1
5	CERGY PONTOISE FC 1	ARGENTEUIL FC 1
6	ADAMOIS OL 1	GONESSE RC 1
7	VAUREAL FCM 1	CORMEILLAIS ACS 1
8	ROISSY EN FRANCE US 1	ARNOUVILLE F. AS 1
9	PIERRELAYE FC 1	GOUSSAINVILLE FC 1
10	ENT CHAMPAGNE BEAUMONT 1	MONTMAGNY FC 1
11	ENT ES MARLY FONTENAY 1	BEZONS USO 1
12	FRANCONVILLE FC 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1

Le match 9 aura lieu mercredi 18 janvier 2023 à 20h



TOUR de CADRAGE du 18 janvier 2023 – CVO U18

Match	CLUB	CLUB
1	ADAMOIS OL 1 ou GONESSE RC 1	FRANCONVILLE FC 1 ou ST OUEN L'AUMÔNE AS 1

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les huitièmes de finale du dimanche 29 janvier 2023.

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL U16

TOUR DE CADRAGE – CVO 16

Match	CLUB	CLUB
1	ROISSY EN FRANCE US 1	GOUSSAINVILLE FC 1
2	ADAMOIS OL 1	ST LEU 95 FC 1

Les matches sont reportés au 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les huitièmes de finale du dimanche 29 janvier 2023

COUPE DU COMITÉ – U16

HUITIEMES DE FINALE – COMITE U16

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC 5	CERGY PONTOISE FC 3
2	SARCELLES AAS 4	SARCELLES AAS 5
3	RC ARGENTEUIL 3	RC ARGENTEUIL 2
4	GONESSE RC 2	ENT SANNOIS ST GRATIEN 3
5	COSMO TAVERNY 2	ERAGNY FC 2
6	ES HERBLAY 2	ST LEU 95 FC 2
7	BEZONS USO 2	GARGES FCM 2
8	ADAMOIS OL 2	ST BRICE FC 2

Le match 5 aura lieu mercredi 18 janvier 2023 à 20h

Les autres matches sont reportés au 8 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les demi-finales du dimanche 26 février 2023

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL SENIORS F

8ème DE FINALE DU 10 DECEMBRE 2022 A 15H00 – CVO SENIORS F

Match	CLUB	CLUB
1	GONESSE RC 1	GROSLAY FC 1
2	GAFEPB 1	CERGY PONTOISE FC
3	ENT HERBLAY ST LEU 1	MONTMORENCY FC 1
4	ARGENTEUIL FC 1	ENT FOSSES MARLY 1
5	BELLOY ST MARTIN ASC 1	COSMO TAVERNY 1
6	ENT BEAUMONT MOURS 1	SARCELLES AAS 1
7	RC ARGENTEUIL 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
EXEMPT : ST PRIX ES 1		



Les matches 1, 3 et 5 auront lieu samedi 7 janvier 2023

Prochain tirage mardi 7 février 2023 pour les quarts de finale du samedi 4 mars 2023

ENT. BEAUMONT MOURS

Conformément à l'annexe financière à compter des huitièmes de finale forfait avisé ou non le club se voit imputer d'une **amende de 115€**

ENT. FOSSES MARLY

Conformément à l'annexe financière à compter des huitièmes de finale forfait avisé ou non le club se voit imputer d'une **amende de 115€**

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL U18F

HUITIEMES DE FINALE DU 21 JANVIER 2023 – CVO U18F

Match	CLUB	CLUB
1	FOSSES FU 1	DEUIL ENGHIEU FC 1
2	ROISSY EN FRANCE US 1	ERAGNY FC 1
3	MONTMAGNY FC 1	CERGY PONTOISE FC 1
4	ARGENTEUIL RC 1	ST BRICE FC 1
5	ENT SSG SOISY AM 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
6	GARGES FCM 1	FRANCONVILLE FC 1

Prochain tirage mardi 24 janvier 2023 pour les quarts de finales du samedi 11 mars 2023

COUPE DU VAL-D'OISE – CRÉDIT MUTUEL U15F

TOUR DE CADRAGE DU 7 JANVIER 2023 – CVO U15F

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 1	ARGENTEUIL RC 1
2	DEUIL ENGHIEU FC 1	BEZONS USO 1
3	PUISEUX LOUVRES 95 1	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1
4	COSMO TAVERNY 1	FOSSES FU 1
5	ADAMOIS OL 1	ROISSY EN France US 1
6	MERY MERIEL BESSANCOURT 1	GROSLAY FC 1
7	OSNY FC 1	PERSAN US 03 1
8	ENT BEAUMONT MOURS 1	ECOUEU FC 1
9	MONTMAGNY FC 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
10	ST PRIX ES 1	ARGENTEUIL FC 1
11	MONTMORENCY FC 1	CERGY PONTOISE FC 1

Prochain tirage mardi 10 janvier 2023 pour les huitièmes de finales du samedi 4 février 2023

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2022

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) MM. M. Jasemin – Le Nagard – Sénécal
<u>Assistent</u>	Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)
<u>Excusé</u>	Mme Bastos

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

BOUFFÉMONT ACF : Mail du 08 12 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 & U9 sur les plateaux du 10 10 22

BRUYÈRES BERNES USM : Mail du 07 12 22

Pris note de la fermeture de vos installations les 10 & 11 12 32

CERGY PONTOISE FC : Mail du 12 12 22

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire sur le critérium U12/U13 pour la 2^{ème} Phase

DOMONT FC : Mail du 12 12 22

Pris note de votre demande de modification du nombre d'équipes U8 sur les plateaux à compter de janvier 2023

EAUBONNE CSM : Mail du 12 12 22

Pris note de votre problème rencontré avec la FMI le 10 12 22. La commission attend les feuilles de match papier

ECOUEN FC : Mail du 08 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de match du critérium U10/U11

ECOUEN FC : Mail du 08 12 22

Pris note de la réception de la photo de la feuille récapitulative du Challenge U10 sur le centre de BEZONS USO

ECOUEN FC : Mail du 11 12 22

Pris note de la demande d'engagement de vos équipes U10/U11 et U12/U13 pour la 2^{ème} phase

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 09 12 22

Pris note de la fermeture de vos installations les 10 & 11 12 22

ENTENTE BOISSY CHARS : Mail du 07 12 2022

Pris note de la fermeture de vos installations les 10 & 11 12 22

ENTENTE SSG : Mail du 12 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuilles de matchs sur critérium U10/U11

GROSLAY FC : Mail du 11 12 22

Pris note du problème rencontré avec la FMI sur critérium U12/U13 le 10 12 22. La commission attend la feuille de match papier

GROSLAY FC : Mail du 10 12 22

Pris note du forfait non avisé de vos équipes U9 sur le centre du plateau à GARGES FCM le 10 12 22

HERBLAY ES : Mail du 09 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles du centre de Coupe U12. Conformément à l'article 6 du Règlement de la Coupe U12, chaque éducateur présent doit conserver une trace des documents du centre sur lequel il se déplace (photos des feuilles)

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 07 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence de BEAUCHAMP AS

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 07 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles du centre de Coupe U12. Conformément à l'article 6 du Règlement de la Coupe U12, chaque éducateur présent doit conserver une trace des documents du centre sur lequel il se déplace (photos des feuilles)



JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 09 12 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur le centre de PONTOISIENNE JS.

LE THILLAY ESM : Mail du 09 12 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 & U9 sur les centres de St BRICE FC et GARGES FCM le 10 12 22

PERSAN US : Mail du 08 12 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 et impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 10 12 22

PIERRELAYE FC : Mail du 09 12 22

Pris note de la fermeture de vos installations les 10 & 11 12 22

PRESLES USL : Mail du 09 12 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U9 à la GAFEPB

ST PRIX ES : Mail du 09 12 22

Pris note du forfait avisé d'une équipe U8 sur centre du plateau U8 au COSMO TAVERNY

SOISY AM FC : Mail du 07 12 22

Pris note de la fermeture de vos installations les 10 & 11 12 22

SOISY AM FC : Mail du 08 12 22

Pris note de l'envoi des feuilles du challenge demandées

SOISY AM FC : Mail du 11 12 22

Pris note du problème rencontré avec les FMI sur critères U12/U13 du 10 12 22. La commission attend les feuilles de match papier

ST OUEN L'AUMONE AS : Mail du 11 12 22

Pris note de la réception du mail demandé

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 08 12 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles du centre de Coupe U12. Conformément à l'article 6 du Règlement de la Coupe U12, chaque éducateur présent doit conserver une trace des documents du centre sur lequel il se déplace (photos des feuilles)

VEXIN AS : Mail du 09 12 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur le centre du plateau U8 à PIERRELAYE FC du 10 12 22

CONVOCATION

Lundi 9 janvier 2023

Plateau U9 du 26 11 2022

Pour le club de **SARCELLES AAS**,

- M. AZLOUK Nader – Responsable École Foot Animation
- M. MADI Mohamed – Dirigeant

Pour le club de **St PRIX ES**,

- M. JASEMIN Rollin – Éducateur

Arrivée et présence sur le plateau – Présence indispensable



COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.

REPORT DES RENCONTRES DU 15 OCTOBRE 2022

Les rencontres de critérium U10/U11 - U12/U13 et Critérium Avenir du 15 Octobre 2022 sont reportées au 7 Janvier 2023.

RAPPEL POUR LES PLATEAUX

Toutes les feuilles récapitulatives de plateau et feuilles de présence des clubs doivent impérativement être déposées dans FAL par le club recevant.

Si un club visiteur oublie de laisser sa feuille de présence lors de son déplacement, il doit impérativement la déposer dans FAL le jour même afin d'éviter l'amende pour non-transmission.

La commission demande également à chaque club recevant d'indiquer dans FAL l'absence d'équipes ou clubs ainsi que l'absence de feuilles de présence.

2^{ème} PHASE

U6 / U7 & U8 / U9

La commission vous informe que la période pour l'engagement de vos équipes U6/U7 & U8/U9 pour la 2ème phase est comprise entre le 15 et le 31 Décembre 2022. Après cette date il ne vous sera plus possible d'engager vos équipes.

Pour rappel : l'heure du début des plateaux est fixée à 9h30 avec une arrivée des clubs sur les centres à 9h00

Toute demande de modification d'horaire doit être faite via la messagerie officielle des clubs et validée par la commission.

U10 / U11 & U12 / U13

Tous les clubs qui souhaitent modifier leur nombre d'équipes engagées sur les critères U10/U11 & U12/U13 doivent impérativement envoyer leur souhait via la messagerie officielle avant lundi 19 DECEMBRE 2022 à 16 heures au plus tard.

Les demandes arrivées après cette date ne pourront pas être prises en compte pour la 2ème phase.

RESULTATS 1er TOUR COUPE U12 du 19 11 2022

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 14 Janvier 2023

Centre n° 1	GOUSSAINVILLE FC 1 – SARCELLES AAS 4
Centre n° 2	BEZONS USO 1 – FRANCONVILLE FC 2 – ERMONT AMS 2
Centre n° 3	ARGENTEUIL FC 1 – CORMEILLAIS ACS 1 – VAUREAL FCM 2 GONESSE RC 3 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (TABET Ariles)
Centre n° 4	BELLOY ST MARTIN ACS 1 – ENTENTE SSG 4 – FOSSES UF 2



- Centre n° 5** CERGY PONTOISE FC 3 – ARGENTEUIL RC 3 – FOSSES UF 1
MONTMORENCY FC 2 : Forfait non avisé
- Centre n° 6** CERGY PONTOISE FC 1 – BOUFFEMONT ACF 1
- Centre n° 7** ARGENTEUIL RC 1 – ARGENTEUIL RC 2
- Centre n° 8** ERAGNY AS 2 – ST PRIX ES 1
PONTOISIENNE JS 1 : Disqualification car non organisation de la jonglerie avant les rencontres –
article 8 du règlement de la Coupe U12
- Centre n° 9** ST OUEN AS 2 – MENUICOURT AS 1
VIARMES ASNIERES OL 2 : Disqualifiée car 2 joueurs mutés hors période (FAUCON Loan &
LANDRY Elyem)
- Centre n° 10** JOUY FC 1 – CORMEILLAIS ACS 2
MARLY ES 2 : Disqualifiée car 2 joueurs mutés hors période (BLYSHCHYK David & ROSSE
Daimon)
DEUIL ENGHIEU FC 4 : Forfait non avisé
- Centre n° 11** ST OUEN AS 1 – ENTENTE BEAUMONT MOURS 1
MONTMORENCY FC 1 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (BERHAL Nassim)
- Centre n° 12** VILLIERS FC 1 – ERMONT AMS 1
- Centre n° 13** DEUIL ENGHIEU FC 1 – PUISEUX LOUVRES FC 1
- Centre n° 14** CERGY PONTOISE FC 2 – DEUIL ENGHIEU FC 2 – VILLIERS FC 2
- Centre n° 15** ST OUEN AS 3
OSNY FC 2 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (GEATADOU Aurélien)
- Centre n° 16** SOISY AM FC 1 – EAUBONNE CSM 1
- Centre n° 17** GONESSE RC 1 – FRANCONVILLE FC 1
- Centre n° 18** ST LEU FC 1 – ERAGNY AS 1 – ECOUEN FC 1
ST BRICE FC 3 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (ABKAR Youness)
- Centre n° 19** ECOUEN FC 2 – ENTENTE SSG 3
- Centre n° 20** SARCELLES AAS 3 – COSMO TAVERNY 1
- Centre n° 21** SARCELLES AAS 1 – OSNY FC 1
AUVERS ENNERY FC 1 : Forfait non avisé
GOUSSAINVILLE FC 2 : Forfait non avisé
- Centre n° 22** SARCELLES AAS 2 – VAUREAL FCM 1 – ENTENTE MMB 1
- Centre n° 23** ST BRICE FC 2 – VEXIN AS 1
SURVILLIERS AVENIR 1 : Forfait non avisé
- Centre n° 24** ST LEU FC 2 – GOUSSAINVILLE FC 4 – ADAMOIS OL 2
- Centre n° 25** ST BRICE FC 1 – ADAMOIS OL 1
DOMONT FC 1 : Forfait non avisé



- Centre n° 26** MONTMAGNY SPORTS 1
NEUVILLE AS 1 : Forfait non avisé
HERBLAY ES 3 : Disqualifiée car 3 joueurs mutés hors période (AIDEL Issam – JUAN VILETTE
Thimoté & BOINOT Aaron)
- Centre n° 27** ENTENTE SSG 1 – BRUYERES BERNES USM 1
- Centre n° 28** AUVERS ENNERY FC 2 – BEZONS USO 2
COSMO TAVERNY 2 : Forfait non avisé
ARNOUVILLE FAS 1 : Disqualifiée car 1 joueur non qualifié (ABDELI Anas)
- Centre n° 29** PERSAN US 1 – ERMONT ACF 1
MONTSOULT BAILLET US 1 : Disqualifiée car 1 joueur non licencié (FERNANDES)

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM & PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 du 26 11 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

1^{ère} RELANCE FAL :

U8-U9 N1

SITE 1 - COSMO TAVERNY

U8 N2 :

SITE 1 - ARGENTEUIL FC

SITE 3 - CORMEILLAIS ACS

U9 N2 :

SITE 3 - BOUFFELONT AC

SITE 6 - FONTENAY EN PARISIS FC

SITE 7 - GOUSSAINVILLE FC

U8/U9 N1 :

SOISY AM FC : 1^{er} appel de la feuille de présence du club de SOISY AM FC - centre n° 4 – U8/U9 N1 du 26 11 22 à SARCELLES AAS.

U8 N2 :

VEXIN AS : 1^{er} appel de la feuille de présence du club VEXIN AS - centre n° 4 - U8 N2 du 26 11 22 à ENTENTE BEAUMONT MOURS.

U9 N2 :

GAFEPB : 1^{er} appel de la feuille de présence du club GAFEPB - centre n°5 - U9 N2 du 26 11 22 à ENTENTE MMB.

VALLEE DU SAUSSERON : 1^{er} appel de la feuille de présence du club VALLEE DU SAUSSERON - centre n°5 - U9 N2 du 26 11 22 à ENTENTE MMB.



PLATEAU U6/U7 du 03 12 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

1ère RELANCE FAL :

SITE 3 - ARGENTEUIL FC

SITE 5 - BEZONS US

SITE 7 - DEUIL ENGHIEU FC

SITE 9 - DOMONT FC

SITE 10 - ERMONT AMS

SITE 11 - FRANCONVILLE FC

SITE 21 - SURVILLIERS AVENIR

SITE 22 - LE THILLAY ESM

BRUYERES BERNES USM : 1^{er} appel de la feuille de présence du club BRUYERES BERNES USM - centre n°16 – U6/U7 du 03 12 22 à AUVERS ENNERY FC

ERMONT AMS : 1^{er} appel de la feuille de présence du club ERMONT AMS - centre n°17 – U6/U7 du 03 12 22 à RC ARGENTEUIL

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel de la feuille de présence du club PIERRELAYE FC - centre n°20 – U6/U7 du 03 12 22 à ST OUEN AS

VALLEE DU SAUSSERON : 1^{er} appel de la feuille de présence du club VALLEE DU SAUSSERON - centre n°23 – U6/U7 du 03 12 22 à COURDIMANCHE AS

CRITÉRIUM U10 / U11

COSMO TAVERNY : 1^{er} appel de la feuille de matchs n° 25266094 & 25266123 du 03 12 22 – critérium U10/U11 Contre MENU COURT AS 1 & 2

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25266525 du 03 12 22 – critérium U10/U11 Contre ENTENTE SSG 5

ENTENTE SSG : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25266642 du 03 12 22 – critérium U10/U11 Contre ERMONT AMS 5

CRITÉRIUM U12 / U13

HERBLAY ES : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25273489 du 03 12 22 – critérium U12/U13 – série 1 contre COURDIMANCHE AS 1

ADAMOIS OL : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25273632 du 03 12 22 – critérium U12/U13 – série 2 contre COSMO TAVERNY 4

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel de la feuille de matchs n° 25273813 & 25273858 du 03 12 22 – critérium U12/U13 – série 2 contre PUISEUX LOUVRES FC 1 & 2

ST BRICE FC : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25275723 du 03 12 22 – critérium U12/U13 – série 4 contre STVLEU FC 2

VILLIERS LE BEL FC : 1^{er} appel de la feuille de match n° 25275959 du 03 12 22 – critérium U12/U13 – série 4 contre HERBALY ES 4



2^{ème} & DERNIER APPEL DES FEUILLES DE CHALLENGES & COUPE

CHALLENGE U11

CORMEILLAIS ACS : 2^{ème} appel des feuilles (récapitulative et feuilles de présence des clubs de Pontoisienne JS 1 – Cormeillais Acs 2 – Ermont Acf 1 & Gonesse RC 3) du centre n° 24 – Challenge U11 du 26 11 22

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel des feuilles (récapitulative et feuilles de présence des clubs de Pontoisienne JS 1 – Cormeillais Acs 2 – Ermont Acf 1 & Gonesse RC 3) du centre n° 24 – Challenge U11 du 26 11 22

ERMONT ACF : 2^{ème} appel des feuilles (récapitulative et feuilles de présence des clubs de Pontoisienne JS 1 – Cormeillais Acs 2 – Ermont Acf 1 & Gonesse RC 3) du centre n° 24 – Challenge U11 du 26 11 22

GONESSE RC : 2^{ème} appel des feuilles (récapitulative et feuilles de présence des clubs de Pontoisienne JS 1 – Cormeillais Acs 2 – Ermont Acf 1 & Gonesse RC 3) du centre n° 24 – Challenge U11 du 26 11 22

2^{ème} APPEL & DERNIER DE FEUILLES DE CRITÉRIUM & PLATEAUX

CRITÉRIUM U10 / U11

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25254283 du 03 12 2022 – critérium Avenir U11 Poule B contre ARGENTEUIL FC 1

CRITÉRIUM U12 / U13

FONTENAY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25273458 du 26 11 2022 – critérium U12/U13 - série 1 poule A contre GAFEPB

AMENDES

EAUBONNE CSM : Non réception suite 2^{ème} appel de feuille de match n° 25266730 du 19 11 2022 – critérium U10/U11 série 4 contre GOUSSAINVILLE FC 5

Amende : 30€ x 2 = 60€

ENTENTE SSG : Non réception suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25266461 & 25266489 du 19 11 2022 – critérium U10/U11 – série 4 contre ST LEU FC 3 & 4

Amende : 30€ x 2 = 60€

GOUSSAINVILLE FC : Non réception suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25266725 – 25266753 - 25266781 & 25266725 du 19 11 2022 - critérium U10/U11 – série 4 contre GONESSE RC 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

MONTMAGNY SPORTS : Non réception suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25267572 – 25267432 – 25267460 & 25267488 du 19 11 2022 – critérium U10/U11 – série 4 contre COURDIMANCHE AS 1 – 2 – 3 & 4

Amende : 30€ x 4 = 120€

HERBLAY ES : 1^{er} forfait non avisé de vos équipes 5 & 6 sur matchs n° 25265752 & 25265877 du 19 11 2022 – critérium U10/U11 – série 2 à PIERRELAYE FC

Amende : 15€ x 2 = 30€

BEZONS USO : Non réception suite 2^{ème} appel de la feuille de match n° 25266552 du 19 11 2022 – critérium U10/U11 série 1 contre ENTENTE SSG 6

Amende : 30€



COSMO TAVERNY : Non réception suite 2ème appel de la feuille de présence votre équipe 3 sur centre n° 1 – Challenge U11 du 26 11 22

Amende : 30€

PARMAIN AC :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U8 N2 n° 2 du 26 11 22 à BELLOY ST MARTIN ASC.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

BOUFFÉMONT AC :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U8 N2 n° 14 du 26 11 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

CERGY PONTOISE FC :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U9 N2 n° 5 du 26 11 22 à ENTENTE MMB.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

VAURÉAL FCM :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U9 N2 n° 5 du 26 11 22 à ENTENTE MMB.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

MONTMORENCY FC :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U6 U7 n° 14 du 03 12 22 à MARLY LA VILLE ES.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

PUISEUX LOUVRES FC :

Forfait non Avisé (non-réception de mail avant le vendredi 12h) du club sur centre U6 U7 n° 21 du 03 12 22 à SURVILLIERS AVENIR.

Absence non excusée d'un club à un plateau = 50 €

Amende : 50 €

MONTMORENCY FC : Forfait non avisé de votre équipe 2 sur centre n° 5 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

DEUIL ENGHIEU FC : Forfait non avisé de votre équipe 4 sur centre n° 10 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

AUVERS ENNERY FC : Forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 21 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

GOUSSAINVILLE FC : Forfait non avisé de votre équipe 2 sur centre n° 21 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

SURVILLIERS AVENIR : Forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 23 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€



DOMONT FC : Forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 25 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

NEUVILLE AS : Forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 26 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

COSMO TAVERNY : Forfait non avisé de votre équipe 2 sur centre n° 28 de Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 25€

MONTMORENCY FC : Inscription d'1 joueur non licencié sur feuille de présence de l'équipe 1 sur centre n° 11 - Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 120€

MONTSOULT BAILLET US : Inscription d'1 joueur non licencié sur feuille de présence de l'équipe 1 sur centre n° 29 - Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 120€

GONESSE RC : Inscription d'1 joueur non licencié sur feuille de présence de l'équipe 3 sur centre n° 3 - Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 120€

ST BRICE FC : Inscription d'1 joueur non licencié sur feuille de présence de l'équipe 3 sur centre n° 18 - Coupe U12 du 19 11 22

Amende : 120€

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022 À PARTIR DE 18H00



COMMISSION FOOT ANIMATION SECTION FÉMININES

RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

Catégorie de U10F à U13F

Licence manquante = **10€**

Absence club à la journée nationale des débutants (non excusée) = **75€**

Absence non excusée par club à un Plateau ou Rassemblement = **10€**

Non réception feuille de plateau après relances = **30€**

Feuille de Plateau ou Rassemblement irrégulière = **10€**

Non réception feuille de présence centre accueil après 2 relances = **30€**

Feuille de présence irrégulière = **10€**

Non organisation du Plateau ou Rassemblement sans motif recevable : 100€

Catégorie de U10F à U13F

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

o 1er = **10€**

o 2ème = **15€**

o 3ème = **20€ + Forfait Général 25€ = 45€**

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financière du D.V.O.F et match perdu par pénalité au club recevant.

Le club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**



- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arriver en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

DÉTECTIONS ET SÉLECTIONS FÉMININES

Toutes informations sur l'organisation des détections et sélections féminine seront traitées en Commission technique.

INSCRIPTION DES CLUBS

TOUS LES CLUBS QUI SE SONT INSCRIT APRÈS LA DATE BUTOIR DU 14/09/2022 (sans passer par le google form) doivent envoyer par mail les informations suivantes :

- *Réfèrent féminin + mail + téléphone
- * Responsable par équipes engagées + mail + téléphone
- * Stade, horaire et surfaces des rencontres par catégories

Sans retour de votre part avant le 11/12/22 vos équipes seront automatiquement désengagées.

CLUBS CONCERNÉS

1. PONTOISIENNE JS – 13F

COURRIERS

DEUIL ENGHIEU FC

Mail du 23/11/22

Concernant les 2 rencontres simultanées sur la date du 26/11/22, cela fait suite à une erreur de notre part à la suite de modification du groupe.

La rencontre vous opposant à CERGY PONTOISE FC sera positionnée 17/12/22.

HERBLAY ES

Mail du 26/11/22

Nous vous rappelons les faits déjà évoqué ensemble, non inscription de vos équipes à la date butoir.

Les épreuves ayant été diffusées et complètes, vos U13F n'ont pas pu être intégrées contrairement à vos autres équipes repêchées.

Vos équipes pourront être inscrite pour la 2^{ème} phase, vous recevrez un mail prochainement.

Concernant la coupe U13F toutes les équipes inscrites en phase 2 sont automatiquement inclus.

FORFAIT AVISÉ

ST PRIX ES

Mail du 02/12/2022

U11F Match n°25258317

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé

**ENT MERY MERIEL BESSANCOURT**

Mail du 01/12/2022

U11F Match n°25258332

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé

PERSAN US 03

Mail du 29/11/2022

PLATEAU U9F

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé sur le PLATEAU U9F à SOISY.

ST PRIX ES

Mail du 02/12/2022

PLATEAU U9F

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé sur le PLATEAU U9F à SOISY.

FORFAIT NON AVISÉ**MONTMAGNY FC**

U13F – Groupe A

Match 25258469 du 19/11/22

2ème FORFAIT

MONTMAGNY FC

U13F – Groupe A

Match 25258466 du 26/11/22

3ème FORFAIT

Forfait General – Amende 45€

PERSAN US

U13F – Groupe C

Match 25258495 du 26/11/22

1er FORFAIT – Amende 10€

MODIFICATION SUR CRITÉRIUM U11F**MATCH DU 10/12/2022****SOISY ANDILLY MARGENCY FC**

Footclubs du 16/10/2022

POULE C

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1 / BELLOY ST MARTIN ASC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H15.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

**ES HERBLAY**

Mail du 04/12/2022

POULE C*ES HERBLAY 1 / ADAMOIS OL 1*Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DES BEAUREGARDS 2 à HERBLAY.

Prévenir vos adversaires.

ST OUEN L'AUMÔNE AS

Mail du 04/12/2022

POULE D*ST OUEN L'AUMÔNE AS 1 / ES HERBLAY 2*Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE LUCIEN ESCUTARY à ST OUEN L'AUMÔNE.

Prévenir vos adversaires.

MATCH REPORTÉ U13F**GONESSE RC**

Footclubs du 01/12/2022

CRITERIUM U13F POULE B

Match du 03/12/2022

*FRANCONVILLE FC 1 / GONESSE RC 1*Changement de date :**Cette rencontre se jouera le 17 décembre 2022.**

Accord des deux clubs

Accord de la commission

BEZONS USO

Footclubs du 02/12/2022

CRITERIUM U13F POULE A

Match du 03/12/2022

*BEZONS USO 1 / ADAMOIS OL 1*Changement d'horaire et de date :**Cette rencontre se jouera le 17 décembre 2022 à 9h30.**

Accord des deux clubs

Accord de la commission

MATCH REPORTÉ U11F**BELLOY ST MARTIN ACS****CRITERIUM U11F POULE C**

Match du 26/11/2022 n°25258930

*BELLOY ST MARTIN ACS 1 / ENT HERBLAY ST LEU 1*Changement de date :**Cette rencontre se jouera le 17 décembre 2022.**



APPEL FEUILLE DE MATCH U11F

AS ERAGNY FC

U11F POULE D

MATCH DU 19/11/2022

ERAGNY FC 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1

1er Appel à la feuille de match le 21/11/2022

2e Appel à la feuille de match le 05/11/2022

MONTMORENCY FC

U11F POULE B

MATCH DU 19/11/2022

1er APPEL : 28/11/22

2ème APPEL 12/12/22

FRANCONVILLE FC

U11F POULE B

MATCH DU 10/12/2022

1er APPEL : 12/12/22

DEUIL ENGHIEU FC

U11F POULE C

MATCH DU 10/12/2022

1er APPEL : 12/12/22

ENT SSG

U11F POULE A

MATCH DU 03/12/22

1er APPEL : 12/12/22

FOSES FU

U11F POULE A

MATCH DU 03/12/22

1er APPEL : 12/12/22

FOSES FU

U11F POULE A

MATCH DU 10/12/22

1er APPEL : 12/12/22

APPEL FEUILLE DE MATCH U13F

ENT SSG

U13F POULE C

MATCH DU 10/12/22

1er APPEL : 12/12/22

DEUIL ENGHIEU FC

U13F POULE D

MATCH DU 10/12/22

1er APPEL : 12/12/22



ENT SSG
U13F AVENIR
MATCH DU 03/12/22
1er APPEL : 12/12/22

GARGES FCM
U13F AVENIR
MATCH DU 10/12/22
1er APPEL : 12/12/22

FORFAITS AVISÉS

PERSAN US 03
U13F POULE B
MATCH N°25258489 du 10/12/22
FRANCONVILLE FC 1 / PERSAN US 03 1
2ème FORFAIT AVISE

BELLOY ST MARTIN ASC
U13F POULE A
MATCH N°25258474 du 10/12/22
BEZONS USO 1 / BELLOY ST MARTIN ASC 1
1er FORFAIT AVISE

ADAMOIS OL
U13F POULE A
MATCH N°25258470 du 10/12/22
BEZONS USO 1 / BELLOY ST MARTIN ASC 1
1er FORFAIT AVISE

AMENDES

PERSAN US 03
U13F POULE C
FORFAIT GENERAL 45€

CERGY PONTOISE FC
U11F POULE C
Match n°25258932 du 26/11/22
FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE 10€



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2022

Présent : M. Plassart

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

PROGRAMME FORMATION

JANVIER 2023

<p>VENDREDI 13 JANVIER 2023</p> <p>AU DVOF</p> <p>19h00 – 21H00</p>	<p>FORMATION CDIF</p> <p>FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE</p>
<p>SAMEDI 20 JANVIER 2023</p> <p>AU DVOF</p> <p>8h00 – 12H00</p>	<p>FORMATION PFFD</p> <p>OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB</p>

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF.

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.



La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNEES - VIDER LE CACHE

A chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire

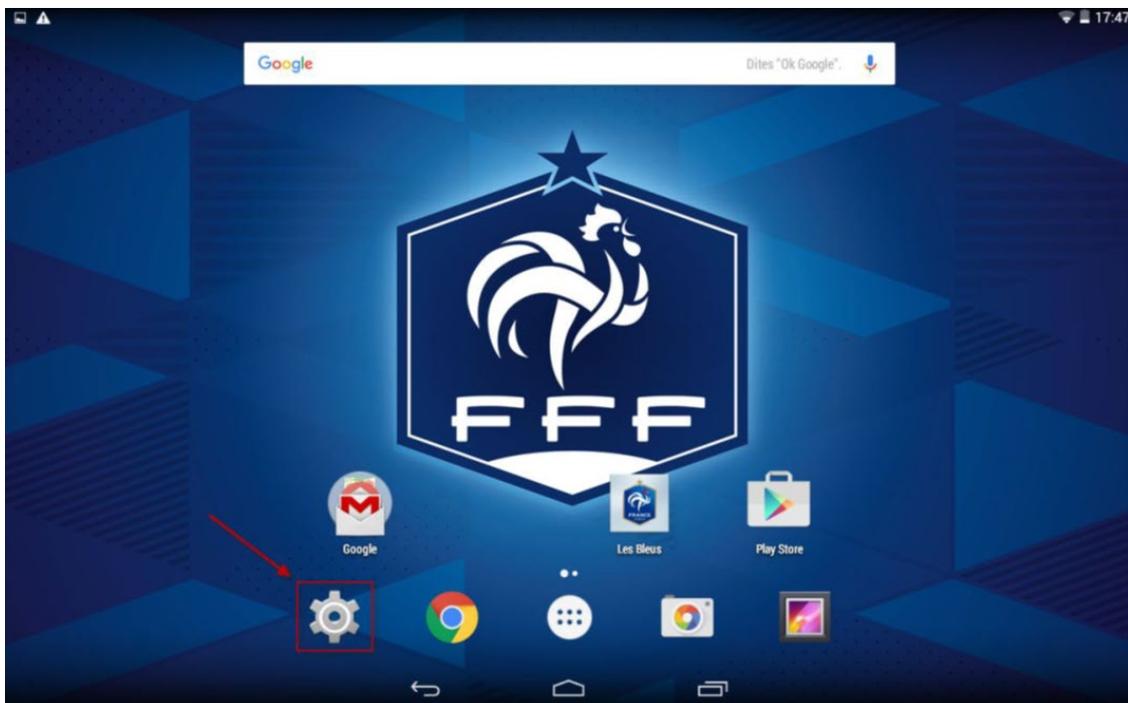
PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

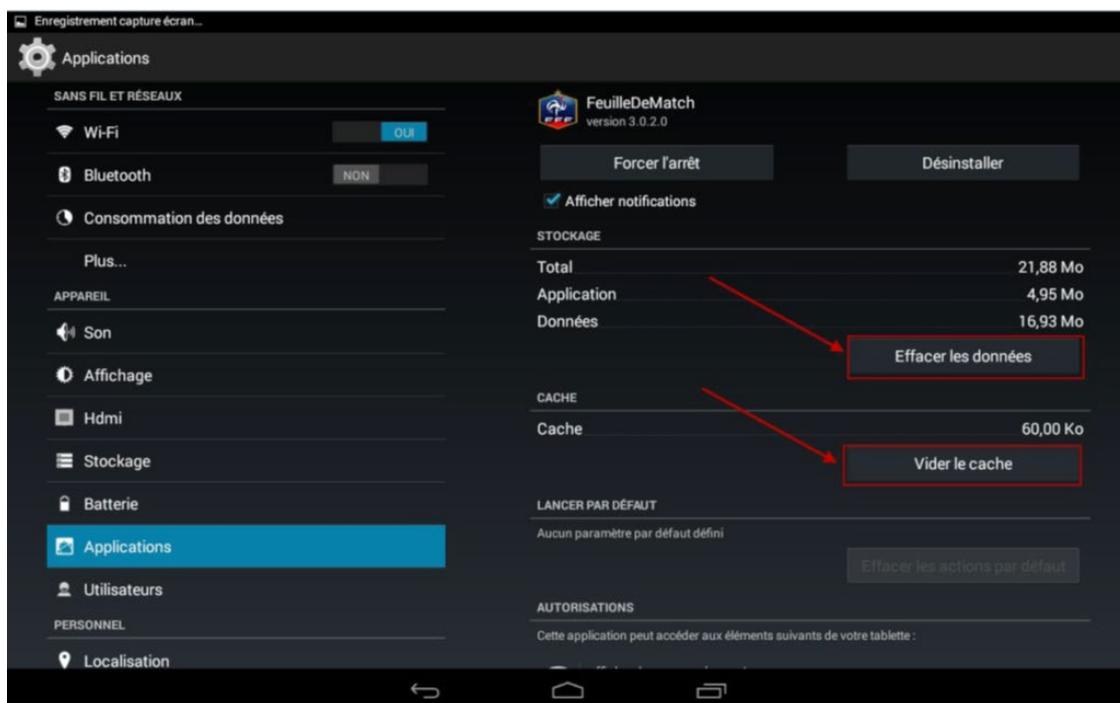
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



☒ Sélectionnez Application puis Feuille de Match



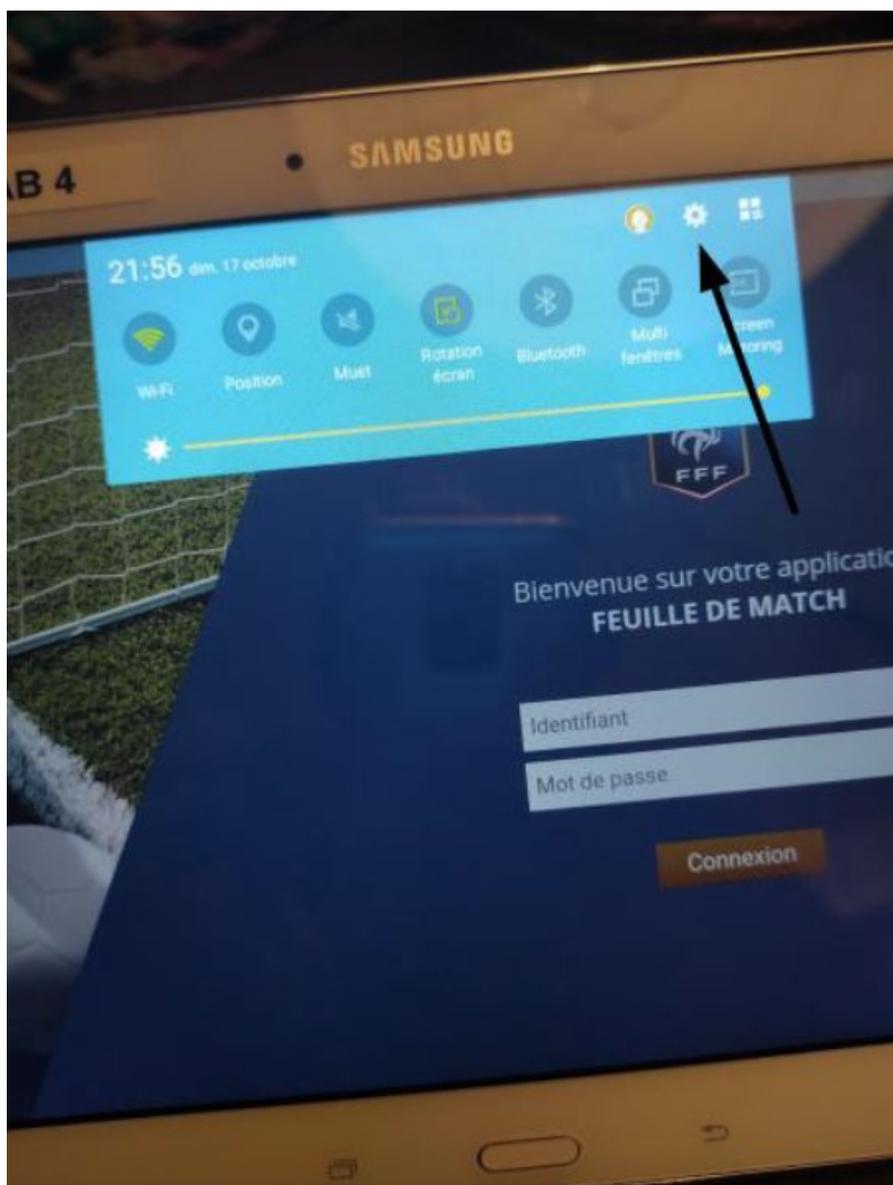
☒ Effacer les données et vider le cache



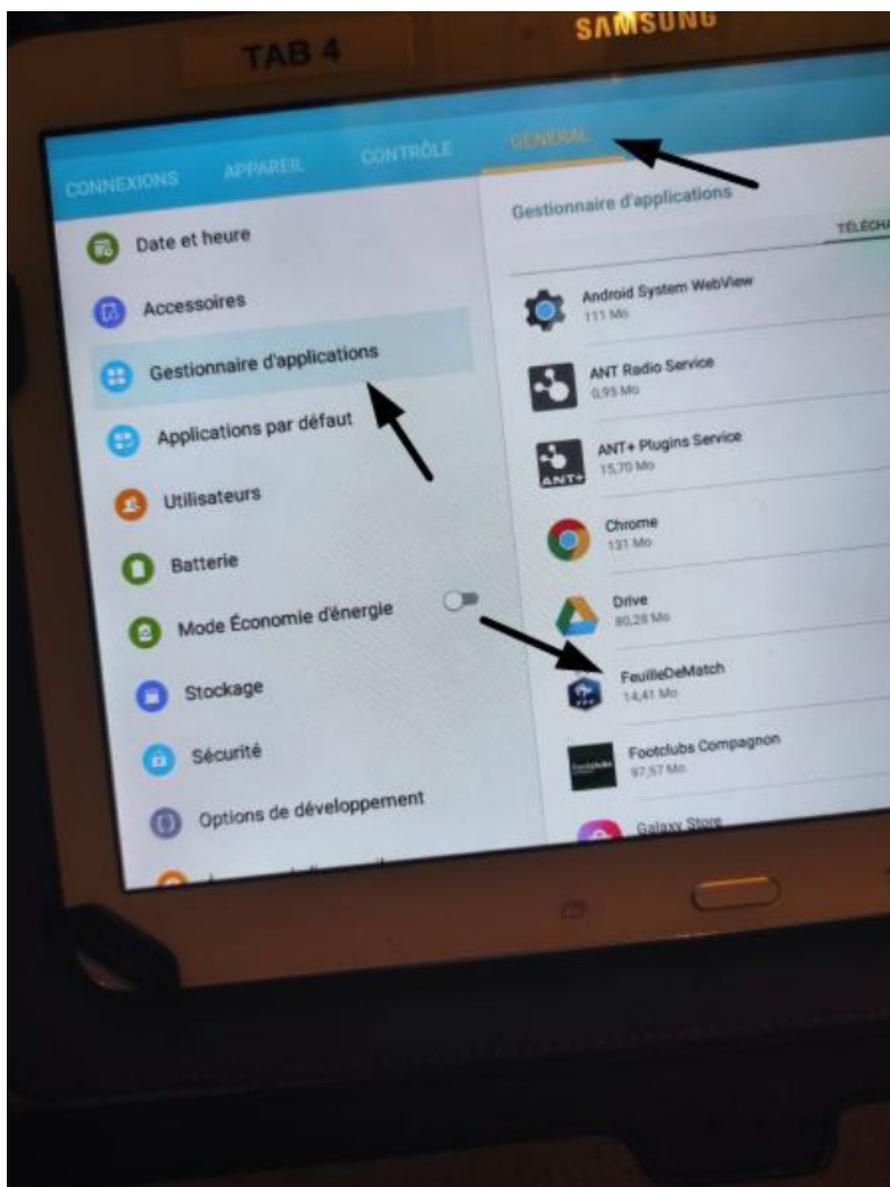
□ Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

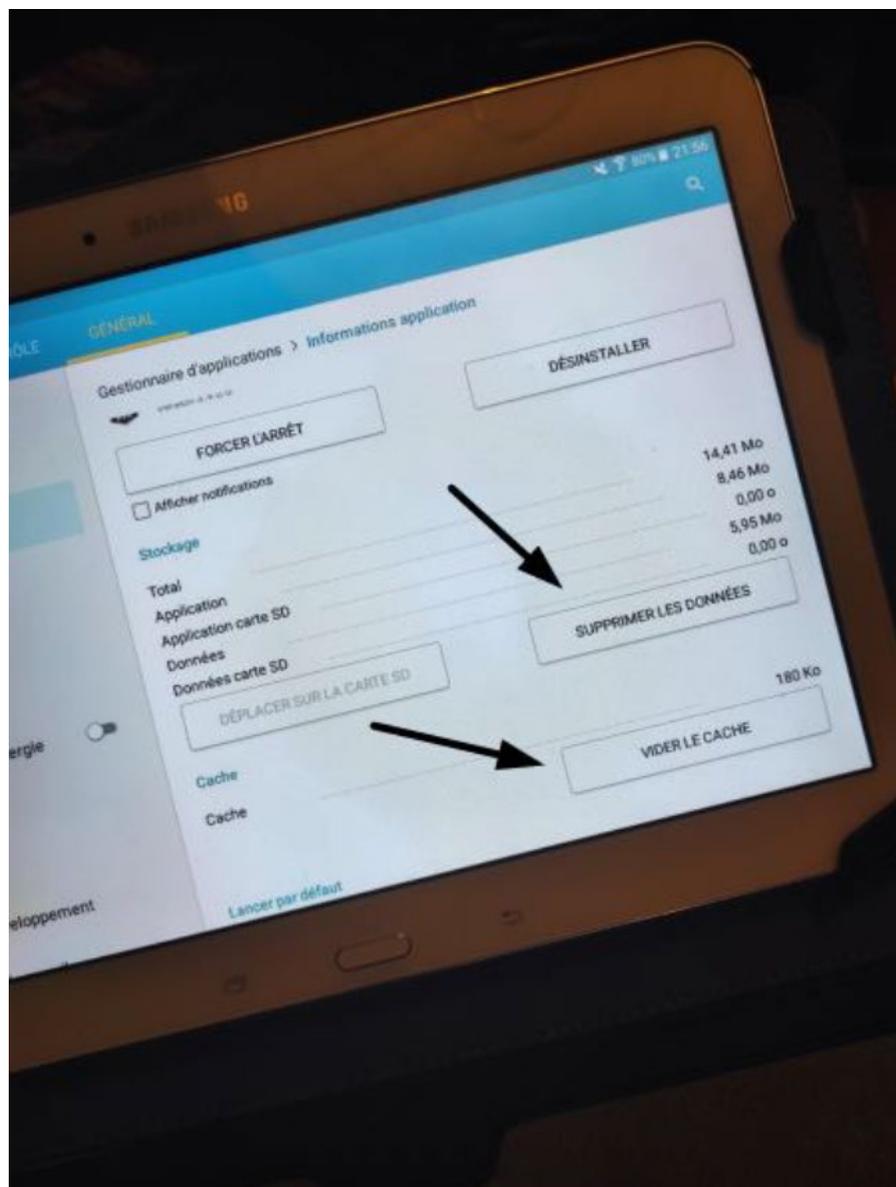
☒ Allez dans paramètres de la tablette.



🔗 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match



📄 Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes !



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2022

Présents : MM. Febvay – Plassart - Da Mata

Assiste : M. Letellier (Comité).

À TOUS LES CLUBS DU VAL-D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « *zone de sécurité augmentée* », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après.

La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge
Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage)

DEMANDES DIVERSES

Ville de VILLIERS LE BEL : NNI 956800102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives demande à la ville de remettre au plus vite le terrain synthétique en état (des accrocs et des décolllements de moquette ont été signalés à la commission). En cas de non-réparation le terrain peut être suspendu de match jusqu'à remise en conformité

Ville de MAGNY EN VEXIN : NNI 953550101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives a été informée de l'état désastreux des vestiaires visiteurs du Stade CHERON (murs et sols couverts de terre et douches non utilisables etc..).

Il est demandé au club de MAGNY EN VEXIN FC (500686) de mettre à disposition des équipes visiteuses des vestiaires réglementaires, propres et des douches utilisables.



CLASSEMENT

Ville de AUVERS SUR OISE : NNI 950390101

M.DA MATA et M. FEBVAY de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le jeudi 08 décembre 2022, au Stade Stéphane DIAGANA, rue TAGLIANA, pour confirmation de classement de l'installation.

Ville d'ARNOUVILLE : NNI 950190101

M.DA MATA et M. FEBVAY de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le mardi 06 décembre 2022 à 10h00, au Stade Léo LAGRANGE, rue Maurice SCHUMANN, pour confirmation de classement de l'installation.

Ville d'ARNOUVILLE : NNI 950190101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le lundi 09 janvier 2023 à 18h00, au Stade Léo LAGRANGE, rue Maurice SCHUMANN, pour confirmation de classement de l'éclairage.

Ville d'ARNOUVILLE : NNI 950190201

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le mercredi 11 janvier 2023 à 10h00, au Stade de la VALLEE, Avenue de la REPUBLIQUE pour confirmation de classement de l'installation.

INFORMATION

Ville de CORMEILLES EN PARISIS : NNI 951760103

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives, après vérification, confirme que le terrain synthétique, situé à l'entrée du complexe est classé et peut donc recevoir des matches.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 15/12/2022

SENIORS DAM SENIORS F



SENIORS DEPARTEMENTAL 1	MALUS	BONUS	TOTAL
ECOUEEN FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ENTENTE SSG	1	-	1
ST BRICE FC	1	-	1
GROSLAY FC	1	-	1
ST LEU 95 FC	3	-	3
MARLY LA VILLE ES	4	-	4
CHAMPAGNE SFC 95	4	-	4
OSNY FC	12	-	12
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	3	-	3
VAUREAL FCM	7	-	7
BEZONS USO	8	-	8

SENIORS FEMINIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOIURS	-	-	-
ENT. HERBLAY ST LEU	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
MONTMORENCY FC	2	-	2
ENT. FOSSES MARLY	6	-	6
BEZONS USO	F	F	F
ENT. ESSG SOISY A.M.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
FOSSES UF	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ROISSY EN France US	1	-	1
CHAMPAGNE SFC 95	2	-	2
COURDIMANCHE AS	5	-	5
FONTENAY FC	15	-	15
MONTMORENCY FC	15	-	15

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
GONESSE R.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL	-	-	-
FRANCONVILLE FC	1	-	1
DEUIL ENGHEN FC	1	-	1
MERY MERIEL BESSANCO	1	-	1
VAUREAL FCM	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	2	-	2
ST PRIX ES	5	-	5
ARGENTEUIL FC	8	-	8

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
CHARS AS	2	-	2
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
CORMEILLAIS ACS	-	2	2
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
MENUCOURT AS	2	-	2
COSMO TAVERNY	2	-	2
OSNY FC	4	-	4
ADAMOIS OL	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	16	-	16
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
BEAUCHAMP AS	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
AUVERS ENNERY FC	3	-	3
PONTOISIENNE JS	3	-	3
PERSAN US 03	8	-	8
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
GAPEB	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PONTOISIENNE JS	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	4	-	4
ECOUEEN FC	8	-	8
AUVERS ENNERY FC	9	-	9
VIARMES ASNIERES OL	10	-	10
GOUSSAINVILLE FC	12	-	12
THILLAY ESM	34	-	34
DOMONT FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
COURDIMANCHE AS	-	-	-
FONTENAY FC	-	-	-
FOSSES UF	-	-	-
FRETTOISE ES	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
VALLEE DU SAUSSER ES	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX	1	-	1
MAGNY VEXIN FC	1	-	1
ROISSY EN France US	6	-	6
PARMAIN AC	32	-	32
PIERRELAYE FC	119	-	119
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSPOORT



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge Fair-Play 2022

Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 15/12/2022

U18
U16



U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ST LEU 95	-	-	-
ADAMOIS OL	2	2	-
GARGES FCM	1	-	1
SARCELLES AAS	3	-	3
VILLIERS LE BEL FC	4	-	4
ECOUEU FC	5	-	5
FRANCONVILLE FC	5	-	5
BEZONS USO	12	-	12
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ENTENTE SSG	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
ADAMOIS OL	1	-	1
COSMO TAVERNY	2	-	2
CORMELLAIS ACS	7	-	7
OSNY FC	8	-	8
CERGY PONTOISE FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
E.S. HERBLAY	1	-	1
ARNOUVILLE F. AS	3	-	3
ST BRICE FC	4	-	4
VAUREAL FCM	7	-	7

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
COURDIMANCHE AS	-	-	-
VAUREAL FCM	1	-	1
MONTMAGNY FCM	1	-	1
ERAGNY FC	3	-	3
ST PRIX ES	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	7	-	7

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
ENT? ES MARLY FONTEN	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
MONYSOULT BAILLET US	3	-	3
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
COSMO TAVERNY	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
PIERRELAYE FC	3	-	3
SARCELLES AAS	6	-	6
ERAGNY FC	6	-	6

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST BRICE FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	1	-	1
ST OUEN L'AUMONE AS	4	-	4
ECOUEU FC	4	-	4
PERSAN US 03	5	-	5
FOSSÉS UF	6	-	6

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EN. ECOUEU BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
FOSSÉS FU	-	-	-
OSNY FC	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
SARCELLES AAS	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
GONESSE RC	1	-	1
JOUY LE MOUTIER FC	4	-	4
PUISEUX LOUVRES 95	42	-	42
CERGY PONTOISE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEU US	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
GROSLAY FC	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
E.S. HERBLAY	1	-	1
MENUCOURT AS	3	-	3

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
EN. ECOUEU BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
PONTOISIENNE JS	10	-	10
VEXIN A.S.	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
ECOUEU BOUFFEMONT	-	-	-
ENT. EBM VIARMES BELL	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
AUVERS ENNERY FC	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
ENT. PARMAN SAUSSER	-	-	-
EAUBONNE CSM	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	F	F	F
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F
VEXIN A.S.3	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSPOUR

F : équipe forfait général



CNOS
VAL-D'OISE



Challenge Fair-Play Equipe

2022 ----- 2023

TOTAL POINTS BONUS / MALUS

AU 02/11/2022

U14



U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST BRICE FC	1	-	1
OSNY FC	2	-	2
ERMONT AS	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	1	-	1
VAUREAL FCM	1	-	1

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
COSMO TAVERNY	-	-	-
ECOUEU BOUFFEMENT	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PERSAN US 03	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	4	-	4
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	2	-	2
PONTOISIENNE JS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
ACADEMIE FC ERMONT	5	-	5
EZANVILLE ECOUEU JS	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS OL	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GERGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
FOSSÉS UF	1	-	1
DEUIL ENGHUEN FC	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE AS	2	-	2
BEZONS USO	23	-	23

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
COURDIMANCHE A S	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
DEUIL ENGHUEN FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
MERY MERIEL BESSANCO	8	-	8
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
AUVERS ENNERY FC	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
COURDIMANCHE AS	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
MENUCOURT AS	3	-	3

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	2	2
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
ECOUEU BOUFFEMENT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VIARMES BELLOY BEAUM	1	-	1
ADAMOIS OL	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2

U14 DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP AS	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ECOUEU BOUFFEMENT	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
FRETTOISE ES	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
MONTIGNY FC 95	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VAUREAL FCM	2	-	2
DOMONT FC	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 15/12/2022

CDM ANCIENS FUTSAL



CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS OL	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
MERY MERIEL VESSANCO	-	-	-
PORTUGAIS PAIX VIVRE	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
GONESSE RC	3	-	3
ERAGNY FC	4	-	4
MACCABI SARCELLES	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	7	-	7
CORMEILLAIS ACS	11	-	11
FRANCO PORTUGAIS ARG	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C	-	-	-
AVICEMME A.S.C.	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
PERSANAISE CFJ	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	1	-	1
SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
EAUBONNE CSM	3	-	3
JOUY LE MOUTIER FC	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MCA FC	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
AS TOHO	1	-	1
MAGNY VEXIN FC	4	-	4
DOMONT FC	F	F	F
ST BRICE FC	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	-	-	-
SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
EAUBONNE CSM	1	-	1
ERMONT AS	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
FC GADJOSTARR FUTSAL	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	-	-	-
AFS VAUREAL	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL FC	2	-	2

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST LEU FC 95	-	-	-
OSNY FC	1	-	1
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
ARGENTEUIL FC	3	-	3

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / C	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
ST BRICE A.SO	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
MONTIGNY LVDB	-	-	-
MT SARCELLES FUTSAL	-	-	-
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
ENTENTE M.M.B.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EARGNY FC	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
USC SAINT GRATIEN	1	-	1
ENT BEAUMONT PERSAN	2	-	2
PORTUGAIS PAIX VIVRE	4	-	4
BEZONS USO	F	F	F
SOISY ANDILLY MARGNE	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport



CDOS
VAL-D'OISE

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN ASC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-

F : équipe forfait général

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15